



## ÉLECTIONS EN DÉCEMBRE 2018

## Majorité et opposition à couteaux tirés

La Céni prévoit, dans son nouveau calendrier publié le 5 novembre, la tenue de l'élection présidentielle couplée aux législatives nationales et provinciales pour le 23 décembre 2018. Les trois scrutins auront lieu en une seule séquence à cette date. Dans la foulée, le nouveau chef de l'État élu prêtera serment le 12 janvier 2019.

Alors que la majorité présidentielle exhorte la classe politique à se mettre à l'œuvre pour matérialiser ce nouveau chronogramme électoral et assurer son plein succès, l'opposition, elle, le rejette tout en bloc estimant qu'il accorde un sursis à Joseph Kabila tout en prolongeant la misère du peuple.

Page 3



Une séance de travail de la Céni animée par Corneille Naanga

## ENJEUX DE L'HEURE

## L'Envol et la NSC pour un calendrier électoral alternatif



Delly Sessanga, le président de l'Envol, à l'extrême gauche

Les deux organisations ont décelé, dans le nouveau chronogramme publié le 5 novembre par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), un manque de volonté politique d'organiser les élections dans un plus bref délai. L'Envol, parti politique de l'opposition, propose un calendrier alternatif qui prévoit la présidentielle au 30 juillet 2018 au lieu du 23 décembre 2018 comme fixé dans le calendrier officiel.

Le parti de Delly Sessanga projette de publier les résultats provisoires de la présidentielle le 7 août 2018 au lieu du 30 décembre 2018 comme prévu par la Céni. Une proposition qu'approuve la Nouvelle société civile (NSC) qui milite pour la présidentielle entre juin et juillet 2018.

Page 4

## ITIE

## La société civile redoute l'éventuelle suspension de la RDC

Les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en RDC (Itie-RDC), qui se sont appuyées sur l'examen de validation du pays qui pointe à l'horizon 2018, et les risques éventuels de suspension qu'encourt le pays, ont exhorté le Comité exécutif (CE) de ce processus à assurer que toutes les mesures transitoires à prendre se fassent dans le respect de la norme et des textes de création et de fonctionnement de l'Itie-RDC.



Un site minier de la Gecamines au Katanga

Le CE-Itie est appelé à diligenter un audit financier complet du secrétariat tech-

nique de l'Itie-RDC pour les trois dernières années.

Page 2

## PARUTION

## Kash propose une version BD des mémoires de Che Guevara

Inspiré du fameux « Journal du Congo », l'album qui aura pour intitulé « Tatu », tiré du surnom donné alors au révolutionnaire bolivien dans la contrée de l'est de la RDC où il résidait. Il est en cours de finalisation et devrait, selon le bédéiste congolais, être disponible en librairie à partir du premier trimestre de l'année prochaine.

Dans l'idée première, il était question que « Tatu » paraisse en deux tomes. Mais à présent, fait savoir le bédéiste, « ce sera finalement un one shot, donc un seul tome que nous allons ramener à cent pages ». La BD fait 64 pages assorties d'un cahier historique avec des photos de Che Guevara dans le maquis de Fizi.

Page 5

## INFRASTRUCTURES

# Construction en vue de deux millions de logements sociaux en zone rurale

Le projet a été présenté au ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, par une délégation coréenne conduite par la responsable de l'entreprise Global Trade Finance-USA-S.Korea, Mme K. S Lee.



La présentation du projet au ministre Félix Kabange Numbi

Félix Kabange Numbi, assurant l'interim du ministre de l'Urbanisme et habitat, a reçu la délégation coréenne en présence de son collègue de la Coopération au développement, Jhon Kwet Mwan. Mme K. S Lee a expliqué aux membres du gouvernement le bienfondé du projet qu'elle compte lancer dès la mi janvier 2018 pour doter les Congolais d'un habitat de qualité aux standards internationaux. Drainant une expérience de 25 ans dans le domaine de la construction, Mme Lee se dit prête à financer, par ses propres moyens, la construction de ces deux millions de logements sociaux. Il s'agira de la construction d'une maison type de trois chambres, un salon, deux salles de bain, un magasin et une cuisine équipée. Ces maisons seront dotées d'une autonomie en énergie électrique et en eau. Le prix de vente variera dans la fourchette de 15 à 25 000\$. Le gouvernement, pour sa part, devra disponibiliser des espaces pour

la construction de ces logements. A propos des garanties dont dispose cette entreprise coréenne pour mener à bon port un projet si ambitieux, Mme Lee explique : « Mon projet consiste à donner un habitat moderne, serein et à moindre coût. Je veux donner un logement social à tout Congolais. Je n'ai pas beaucoup à trainer sur les garanties, j'ai conçu le projet, je l'ai présenté, il y a un mois, au ministre de l'Urbanisme et habitat. J'ai tous les moyens pour matérialiser ce projet et je me suis bien comprise avec le ministre de l'Urbanisme et l'habitat pour passer à l'exécution de ce projet. C'est cela ma garantie. »

Tout en remerciant le ministre de la Coopération régionale qui a pris contact avec l'entreprise de Mme Lee, Félix Kabange Numbi a fait savoir que son ministère et ceux de l'Urbanisme et habitat ainsi que des Affaires foncières vont travailler ensemble pour matérialiser ce projet.

« Le gouvernement va disponibiliser les sites de construction. Les premiers sites ont été identifiés et deux millions de maisons sont à construire dans les milieux ruraux mais aussi dans les villes ; ce sont des grands espaces qui seront prévus. Cela sera fait progressivement », a-t-il assuré, tout en ajoutant que « le gouvernement va intervenir à travers l'Agence nationale pour la promotion des investissements pour accorder des facilités d'investissements et douanières à l'entreprise coréenne ». Le gouvernement, a promis le ministre Kabange Numbi, accompagnera Mme Lee dans la matérialisation de ce projet qui se fera dans un partenariat public privé. « C'est un projet non pas commercial mais un projet social au vrai sens du terme qui va dans la matérialisation du projet du chef de l'Etat concernant la construction des villages modernes », a-t-il reconnu.

Aline Nzuzi

## ITIE

# La société civile redoute l'éventuelle suspension de la RDC

Les associations impliquées dans la mise en œuvre du processus ont émis des recommandations pour sauver le pays de la sanction. A elles mêmes, elles s'imposent une attitude en vue d'éviter cette condamnation.

Les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en RDC (ITIE/RDC) se sont appuyées sur l'examen de validation de la RDC qui se pointe à l'horizon 2018 et les risques éventuels de suspension du pays. Elles ont exhorté le Comité exécutif (C E) de ce processus à s'assurer que toutes les mesures transitoires à prendre se fassent dans le respect scrupuleux de la norme et les textes de création et de fonctionnement de l'ITIE en RDC, le décret n° 09/28 du 16 septembre 2009 ainsi que le règlement intérieur...

Ces associations attendent également du CE de l'ITIE de procéder à la mise en place, lors de sa prochaine réunion, d'une Commission chargée du recrutement du coordonnateur du secrétariat technique de l'ITIE par appel d'offres, conformément à l'article 13 alinéa 1er du décret régissant l'ITIE-RDC afin de pourvoir à ce poste d'ici au 31 décembre. Le CE ITIE est également appelé à diligenter un audit organisationnel et financier complémentaire du secrétariat technique de l'ITIE-RDC pour les trois dernières années. Ceci permettrait, selon ces ONG, de renforcer la compréhension sur l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles pour tirer toutes les conséquences. Les ONG recommandent aussi au C E/ITIE-RDC de poursuivre et clôturer définitivement le débat sur les conclusions des audits en établissant les responsabilités des différents acteurs et tirer des leçons y relatives, d'ordonner le paiement des différentes factures de l'administrateur indépendant en souffrance en vue de permettre la publication du rapport ITIE-RDC 2015 ; d'accélérer la publication des documents requis pour la validation prochaine (feuille de route sur la propriété réelle, le rapport ITIE-RDC 2016, mécanisme de désignation et remplacement des délégués au C E... et d'accélérer le processus de révision et d'adoption du décret régissant l'ITIE-RDC, en vue de sa promulgation au plus tard le 31 décembre 2017.

Ces organisations ont tenu une réunion y afférente du 1er au 2 novembre à Kinshasa. Elles ont décidé de supprimer le per diem (jeton de présence) à tous les délégués de la société civile au CE lors des réunions ; et de retirer leur délégué au poste de coordonnateur adjoint par intérim pour non-conformité à la norme et aux procédures internes de l'ITIE-RDC. Aussi ont-elles décidé de la confirmation de Jimmy Munguriek Ufoy en qualité de leur délégué au CE ainsi que de la désignation, dans les prochains jours, de deux autres délégués conformément au Code de conduite de la société civile.

Lucien Dianzenza

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

## DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Informaticien adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE 2018

## La classe politique à couteaux tirés

**Alors que la majorité présidentielle demande à l'ensemble des acteurs du pays de se mettre à l'œuvre pour matérialiser le nouveau chronogramme électoral et assurer son plein succès, l'opposition, elle, rejette tout en bloc, estimant qu'il accorde un sursis à Joseph Kabila tout en prolongeant la misère du peuple.**

Il a fallu attendre près de dix jours après le départ de l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, qui avait exigé des élections en 2018 pour voir la Commission électorale nationale indépendante (Céni) se mettre au pas et publier le calendrier électoral tant attendu par la communauté nationale qu'internationale. Autant dire que la pression (externe et interne) a été si forte que la Céni ne pouvait que fléchir face aux diverses revendications exprimées autour de la publication du calendrier électoral qu'on voulait urgente.

Initialement prévue le 4 novembre, la divulgation de ce document-choc, censé donner un aperçu de la suite du processus électoral et dont le point culmi-

nant demeure la tenue de la présidentielle, a été repoussée d'un jour, soit le 5 novembre. Devant la presse, les partenaires politiques, les membres de la société civile ainsi que d'autres invités, Corneille Naanga a débatté le contenu du fameux calendrier. Globalement, la Céni prévoit la tenue de l'élection présidentielle couplée aux législatives nationales et provinciales au 23 décembre 2018. Les trois scrutins auront donc lieu en une seule séquence à cette date. Dans la foulée, le nouveau chef de l'Etat élu prêterait serment le 12 janvier 2019. Selon ce nouveau chronogramme, le président Kabila restera au pouvoir au moins un an de plus alors qu'il était censé rendre le tablier fin 2016, conformément à la Constitution et fin 2017 selon l'Accord de la Saint-Sylvestre. Il aura donc gagné deux ans, soit près d'un demi-mandat. Autres échéances à retenir, celles du 1er juillet 2018 et du 8 mai de la même année consacrées respectivement à la promulgation de la loi sur la répartition des sièges et à l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger.

Par ailleurs, il faudra attendre le 6 mars 2019 pour voir le Sénat être renouvelé, une élection qui n'a plus eu lieu depuis 2006. Et quinze jours plus tard, devrait avoir lieu l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs.

**Des réactions en sens divers**

Pour le président de la Céni, ce calendrier respecte les prescrits de l'accord politique de la Saint-Sylvestre qui, quoiqu'ayant fixé les élections fin décembre 2017, avait aussi prévu qu'il y ait une évaluation du processus pour éventuellement amender le calendrier initial. Ce qui, dans son entendement, fut fait avec le report des élections tel que consacré par le nouveau chronogramme. En tout cas, à la majorité, l'on se félicite de ce dénouement pour autant qu'il lève tout malentendu autour du processus électoral en cours. Afin d'éviter que ce calendrier électoral global ne connaisse le sort des précédents publiés dans des conditions quasi similaires sur fond de pression et de tension sociale, le porte-parole de la majorité présidentielle,

Alain Atundu, a exhorté la communauté internationale et la classe politique congolaise à tout mettre en œuvre pour assurer son succès.

Cette famille politique estime que Corneille Naanga a vu juste car il est insensé d'imaginer une « transition sans Kabila », en vertu de l'article 70 de la Constitution dont la Cour constitutionnelle avait éclairé l'esprit et la lettre, par le biais d'un arrêt en interprétation, en indiquant que le président de la République ne pourra quitter son fauteuil que si l'élection est organisée et qu'un nouveau président est élu puis investi solennellement.

Du côté de l'opposition, c'est à une levée de boucliers à laquelle on a assisté, quelques instants après la publication du calendrier électoral. Aussitôt a-t-il été rendu public, aussitôt a-t-il été rejeté par les opposants politiques qui ont dénoncé un « nouveau sursis » accordé au président Joseph Kabila. « C'est un schéma attentatoire à la Constitution et au peuple congolais, destiné à maintenir indéfiniment, en toute illégalité et toute illégitimité,

Joseph Kabila au pouvoir », a déclaré UDAO, un parti politique affilié au Rassemblement. Même réaction du côté de l'UDPS et du G7 qui, faisant fi du calendrier publié, continuent d'exiger une « transition sans Kabila ». Selon eux, la légitimité dont bénéficie ce dernier prendra fin le 31 décembre. Pour Moïse Katumbi et son allié Félix Tshisekedi, l'organisation des élections sera confiée à une ou des personnalités indépendantes.

D'autres opposants, à l'instar de Martin Fayulu, ce calendrier électoral est considéré comme une provocation. Ils ont appelé les Congolais à l'application de l'article 64 de la Constitution qui prohibe toute tentative de renversement du régime constitutionnel. Faisant siennes les dispositions dudit article, le coordonnateur de la Dynamique pour l'unité d'action de l'opposition exhorte ses compatriotes à « faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution ».

**Alain Diasso**

## RDC

## L'opposition appelée à des «actions fortes» contre Kabila

**L'objectif visé par un mouvement congolais de jeunes, basé à Goma, est de forcer le chef de l'Etat à lâcher le pouvoir à la fin de cette année, selon un document confidentiel.**

Le peuple attend «désespérément» de vous «une position commune ferme, invariable et sans équivoque, considérant que Kabila doit quitter le pouvoir (ou cesser d'être considéré comme président de la RDC) d'ici au 31 décembre 2017», écrit le mouvement Lutte pour le changement (Lucha) dans un document dont l'AFP a reçu une copie le 5 novembre. Il s'agit aussi de mener dès à présent des «actions fortes, résolues et coordonnées sur le terrain pour forcer Kabila et ses auxiliaires à lâcher le pouvoir sans aucune autre forme de conciliabules», écrit ce mouvement des jeunes basé à Goma. Ces militants, qui se présentent comme apolitiques, non partisans et non violents, demandent des comptes aux décideurs. «Nous savons que certains parmi vous ont commis des erreurs de jugement ou de positionnement politique par le passé, avec de fâcheuses conséquences pour le pays», note Lucha. Certains responsables de l'opposition ont confirmé avoir reçu le document. Les élections (présidentielle, législatives et provinciales) auraient dû se tenir avant fin 2017 en vertu d'un accord majorité-opposition conclu à la fin de l'année

dernière. La Commission électorale chargée d'organiser les scrutins table désormais sur des élections en 2019. Elle a publié, le 5 novembre, le nouveau calendrier électoral.

«Comment comprendre qu'après tout ceci, certains parmi vous envisagent encore de concéder à Kabila une nouvelle prolongation au-delà de la date butoir du 31 décembre 2017, aussi courte soit-elle ?», s'interroge Lucha dans ce document de trois pages. «Cet homme et son régime ont allègrement violé la Constitution, foulé aux pieds l'accord de la Saint-Sylvestre et ignoré les résolutions successives du Conseil de sécurité de l'ONU», estime Lucha. «Si ceux que la population considère comme leaders n'ont pas le courage d'être en première ligne pour affronter ce régime, alors tout espoir de libération est perdu, et il faudrait trouver un autre sens au mot +leader+!».

«Vous avez une grave responsabilité sur laquelle l'histoire vous jugera», a averti ce mouvement. M. Kabila est au pouvoir depuis 2001, son dernier mandat a expiré le 20 décembre 2016. La Constitution lui interdit de se représenter, mais la justice l'autorise à rester en fonction jusqu'à l'élection de son successeur. Le climat politique est très tendu dans le pays.

**AFP**

## C2 - FINALE ALLER

## Mazembe boucle son stage avec satisfaction

**En séjour au Maroc après avoir éliminé la formation de Fath Union Sport, les Corbeaux de Lubumbashi préparent activement sa confrontation contre Supersport, le 19 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo, avant le match retour le 26 novembre, au Lucas Masterpieces Moripe Stadium de Pretoria, en Afrique du Sud.**



Pamphile Mihayo et David Mwakasu en compagnie pour le succès des Corbeaux de Lubumbashi

Le TP Mazembe a livré, du 1er au 4 novembre, trois rencontres amicales lors du stage de deux semaines au Centre national de Maâmoura de la Fédération royale marocaine à Rabat. Les Corbeaux ont d'abord dominé la formation de Chabab Rif Al Hoceima, club de première division marocaine en amicale par deux buts à un. Ben Malango et Ushindi wa Kubanza ont inscrit les deux buts. Ils ont été accrochés par la formation de l'AS Salé, club de deuxième division marocaine, par un but partout. C'est encore Ben Malango qui a marqué le but de Mazembe, remettant les pendules à l'heure alors que son équipe avait un retard d'un but au tableau d'affichage. Enfin, les Corbeaux de Lubumbashi ont été battus en troisième match par la formation de Renaissance sportive de Berkane, par un but à deux. C'est le Ghanéen Salomon Asanté qui a sauvé l'honneur des joueurs de Lubumbashi menés par zéro but à deux pendant plus d'une heure. Douzième au classement du championnat du Maroc avec cinq points en cinq journées, Renaissance sportive de Berkane

est l'actuel club de l'ancien défenseur burkinabé de l'AS V.Club, Dayo Issoufou, et ancien club de l'attaquant malien, Cheibane Traoré lorsqu'il était parti de Mazembe en 2014. Il joue maintenant à l'ENPPI d'Égypte.

Alors que Mazembe s'apprêtait à rejoindre Lubumbashi, l'entraîneur adjoint, David Mwakasu, a fait le point de ce stage de deux semaines en terre chérifienne. «Les séances d'entraînement étaient intensives et pour évaluer ça, les trois matchs amicaux nous ont permis de déceler nos erreurs. Sur le plan physique, technique et tactique, tout marche bien. Le seul déficit que nous avons, c'est juste la finition. C'est sur le plan mental que nos joueurs doivent se surpasser pour corriger cela. Dans le football de haut niveau, la légèreté dans l'application de certaines règles offensives est inacceptable bien que cela puisse arriver. Il est impensable de dominer un match de la tête au pied et de ne pas marquer. Dribbler même le gardien pour mettre la balle dans le décor. Nous avons travaillé cela et avons tiré des leçons à l'issue de ces trois rencontres amicales », a-t-il déclaré sur le site web officiel de Mazembe.

Et d'ajouter : « Nous sommes satisfaits de la prestation de nos joueurs face aux trois équipes marocaines. Pour nous, entraîneurs, c'est au cours du match face à la Renaissance Sportive de Berkane que l'équipe a bien presté malgré la défaite. Nous étions présents dans le jeu, il y a eu du répondant en dominant Renaissance. Nous nous sommes procurés des occasions, douze au total, mais nous ne les avons pas mises au fond et en face, l'adversaire s'est offert deux buts sur les deux occasions. Avec cela, nous avons tiré des enseignements précis et clairs. En affrontant des équipes d'un bon niveau, ce stage marocain nous aidera à coup sûr pour mieux aborder la finale face à Supersport ». Le rendez-vous est donc pris pour le 19 novembre au stade de Kamal City contre Supersport United, avant le match retour une semaine plus tard à Pretoria.

**Martin Engimo**

## INTERVIEW

## Olivier Bonte : « L'eau de qualité peut diminuer le taux de mortalité »

L'accès à l'eau potable est un facteur clé dans la lutte contre les maladies hydriques telles que le choléra. Caritas Allemagne, l'un des partenaires du gouvernement à travers le Programme école et village assainis, s'investit dans ce domaine pour offrir à la population une eau de qualité afin de contribuer à la réduction du taux de mortalité liée au manque d'eau, surtout dans les zones rurales. Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, le représentant de la Caritas Allemagne en RDC, Olivier Bonte, explique ce que fait son organisation pour appuyer des actions mises en œuvre dans le cadre de l'exécution du projet Eau, hygiène et assainissement de Caritas Congo.



Olivier Bonte

Le Courrier de Kinshasa: En quoi consistent vos interventions dans le cadre du programme Eau, hygiène et assainissement (EHA) ?  
Olivier Bonte : Caritas Allemagne est un partenaire du Programme national école et village assainis piloté par la division 9 du ministère de la Santé publique. La finalité de ce projet est de réduire les maladies liées à l'eau. En donnant une eau de qualité aux communautés rurales, nous pouvons fortement diminuer le taux de mortalité dont les causes sont liées à l'eau. Concrètement, nous construisons des puits, des forages d'eau, nous les améliorons, nous les dotons en équipements tels que de pompes manuelles. Nous assurons aussi la maintenance de ces équipements, la fourniture des intrants. Au niveau

de l'hygiène et assainissement, dans le cadre du projet école et village assainis, les villages vont suivre toute une série de critères pour atteindre le statut de village assaini qui est confirmé par la zone de santé. Nous assurons aussi la formation des gens sur des règles d'hygiène telles que le lavage des mains, l'utilisation des latrines, comment éviter la contamination des maladies. Il y a un gros volet communautaire et nous avons beaucoup d'expériences en travaillant avec les communautés rurales. Nous leur donnons des informations importantes pour un changement de comportement dans le cas de crises de choléra à travers les radios rurales.

L.C.K. Comment collaborez-vous avec la Caritas Congo ?

O.B. : Concrètement, notre colla-

boration avec Caritas Congo se fonde sur le partenariat. Nous établissons avec elle un accord de partenariat. Après, nous la renforçons techniquement avec un appui lors de l'exécution des projets en conseil, suivi et évaluation des projets mis en œuvre. Nous jouons aussi un rôle dans le plaidoyer et dans la mobilisation des ressources.

L.C.K. Quels sont les rayons d'intervention dans le cadre de l'exécution du programme EHA ?

O.B. : Le principe va dans le partenariat. Nous ne sommes pas une agence d'exécution. Nous n'allons pas intervenir nous mêmes sur le terrain avec un personnel full time à la Caritas Allemagne. Nous travaillons à travers les partenaires locaux que nous allons bien identifier, sélectionner sur le terrain et nous les évaluons. La raison majeure est que le projet

puisse durer le plus longtemps possible.

Le fait d'utiliser le personnel local, qui est sur le terrain en permanence, nous garantit que demain ce projet pourra continuer et perdurer plutôt que d'être dans une région pour travailler pendant un temps et partir. Après, le personnel en place engagé dans le projet n'a plus de moyens de subsistance. Nous utilisons les moyens et les ressources locales, car ils sont un garant de la continuité des projets et de présence du personnel

L.C.K. Estimez-vous avoir atteint de bons résultats dans l'exécution de ce programme ?

O.B. : Nous cherchons la perfection. Nous sommes sans cesse en train de se remettre en question. Les défis liés à l'eau, l'hygiène et assainissement sont énormes. Nous travaillons dans ce secteur depuis plus de cinq ans. Aujourd'hui, nous sommes dans douze endroits à travers douze Caritas locales qui sont impliquées dans ce projet et nous continuons nos actions selon les indications de notre plan stratégique. Notre travail ne s'arrête pas là et nous ne sommes pas prêts d'arrêter. Caritas Congo et Allemagne ont été des acteurs dans le pic d'une épidémie de choléra, il ya deux ans, sur l'axe du fleuve entre Tshopo et la Mongala. Nous avons participé à la riposte.

L.C.K. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la mise en œuvre du projet ?

O.B. : Les difficultés et les défis sont nombreux. La première difficulté est de l'ordre logistique. Nous travaillons dans des zones difficiles d'accès comme la zone d'Opala. L'accès dans cette zone n'est pas facile. Les routes sont très compliquées, on y va par pirogue motorisée. En plus, travailler avec les communautés villageoises n'est pas une chose aisée non plus, nous avons de thèmes sensibles, presque tabous comme l'utilisation des latrines, il y a un côté un peu intime. Il faut aborder ce sujet avec tact et faire comprendre surtout aux vieilles personnes les risques liés à une mauvaise hygiène, même une hygiène intime. Ces difficultés font partie de notre travail, donc on ne s'arrête pas. On transforme ces difficultés en challenge.

L.C.K. Quelles sont les perspectives dans le cadre de ce projet ?

O.B. : Nous avons un projet qui nous tient à cœur, celui de centre de santé assaini. On constate que de nombreux centres de santé, dans le milieu rural, ne disposent pas du minimum relatif à l'eau, l'hygiène et assainissement. Ils ne disposent ni des points d'eau ni de latrines de qualité. Nous avons un autre projet à Kinshasa financé par l'Unicef et piloté par le réseau Caritas sur la diffusion des messages de sensibilisation avec des radios rurales. En plus, nous continuons le plaidoyer en Europe pour mobiliser les fonds dans le souci de donner de l'eau de qualité aux communautés rurales.

Propos recueillis par Aline Nzuzi

## ENJEUX DE L'HEURE

## L'Envol et la NSC proposent un calendrier électoral alternatif

Les deux organisations ont décelé, dans le nouveau chronogramme publié le 5 novembre par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) un manque de volonté politique d'organiser les élections dans un plus bref délai.

Le nouveau calendrier électoral ne cesse d'alimenter la chronique politique de ces dernières heures. A l'opposition tout comme à la société civile, il ne passe pas pour autant qu'il traduirait les aspirations d'une majorité présidentielle décidée à tenir les rênes du pouvoir le plus longtemps possible. Le parti politique L'Envol est de ceux qui y ont estimé un déficit de volonté politique d'organiser les élections afin de sortir le pays de la crise dans le plus bref délai. Le parti du député national Delly Sessanga note, dans le chef de la Céni, un manque criant d'indépendance jusqu'à perdre toute légitimité dans l'organisation des élections libres et apaisées en République démocratique du Congo.

A la Nouvelle société civile (NSC), l'on s'accorde sur le fait que le calendrier ainsi publié, assorti des contraintes, procède d'une démarche unilatérale de la Céni qui n'aurait pas consulté les parties prenantes. « En mettant en

avant les contraintes, nous comprenons tout de suite que la Céni prépare déjà l'opinion. Elle veut justifier son prochain comportement, c'est-à-dire le report des élections », a indiqué son coordinateur, Jonas Tshombela, pour qui il faut opposer à ce calendrier un autre alternatif fixant la présidentielle entre juin et juillet 2018. Il a, de ce fait, exhorté les acteurs politiques à s'activer pour proposer, dans les meilleurs délais, un chronogramme alternatif réaliste et crédible. A propos, l'Envol s'est voulu plus précis en proposant un calendrier alternatif qui prévoit la présidentielle le 30 juillet 2018 au lieu du 23 décembre 2018 comme arrêté dans le calendrier officiel. Le parti de Delly Sessanga projette de publier les résultats provisoires de la présidentielle le 7 août 2018 au lieu du 30 décembre 2018 comme prévu par la Céni. Tout en suggérant que la présidentielle et les législatives soient découplées des provinciales, l'Envol appelle le peuple congolais, les forces sociales et politiques ainsi que la communauté internationale à soutenir son calendrier alternatif qu'il estime réaliste et susceptible de conduire aux bonnes élections dans un délai raisonnable.

Alain Diasso

## RDC

## «Journalistes verts» salue l'adoption d'une loi sur l'Accord de Paris

L'association encourage ainsi les dirigeants congolais et du monde entier à poursuivre la politique sur la préservation de l'environnement en adaptant les mesures prises sur le plan international dans un contexte national.

L'organisation indépendante des médias pour la protection de l'écosystème de la RDC, «Journalistes verts», a salué, le 4 novembre, l'adoption par le Parlement congolais d'une loi sur l'Accord de Paris, premier instrument universel sur le climat. Cette ONG a, en effet, relevé que cet instrument fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adopté le 12 décembre 2015 et entré en vigueur le 4 novembre 2016.

Encourager les dirigeants à poursuivre cette politique

Pour «Journalistes verts», toutes les contributions des États, y compris celle de la RDC, visent à la fois à atténuer les émissions de gaz à effet de serre en prévoyant de faire évoluer l'économie nationale, et à adapter les conditions de vie des personnes aux changements climatiques effectifs ou anticipés. «Nous pensons que la politique de la RDC s'est inscrite dans ce cadre-là et nous encourageons les dirigeants à poursuivre cette politique en adaptant les mesures prises dans un contexte

national », a souligné l'ONG dans son communiqué publié à cette occasion.

«Journalistes verts» a, par ailleurs, rappelé que la RDC s'était engagée, depuis janvier 2009, dans un processus de préparation au futur dispositif international de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), dirigé par le ministère de l'Environnement, conservation de la nature et tourisme. Ce processus de préparation à la REDD+, a souligné cette association, repose principalement sur trois structures étatiques dont le Comité national REDD, le Comité interministériel REDD et la Coordination nationale REDD, avec intégration de toutes les parties prenantes : administration publique, société civile, ONG internationales et secteur privé.

Dans le cadre du programme des Nations unies sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière dans les pays en développement (UN-REDD), une étude des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts est en cours de réalisation pour la période 1990-2000-2005. Entre-temps, il a été noté que la RDC émet 0,06% de gaz à effet de serre, qui sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuent à l'effet de serre. «L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique», a expliqué «Journalistes verts».

Lucien Dianzenza

## PARUTION

## Kash propose une version BD des mémoires de Che Guevara

Inspiré du fameux Journal du Congo, l'album a pour titre Tatu, tiré du surnom donné alors au révolutionnaire cubain dans la contrée de l'Est où il résidait. Il est en cours de finalisation et devrait, selon le bédéiste congolais, être disponible en librairie à partir du premier trimestre de l'année prochaine.

Dans l'idée première, il était question que Tatu paraisse en deux tomes. Mais à présent, fait savoir le bédéiste, « ce sera finalement un one-shot, donc un seul tome que nous allons ramener à cent pages ». À cet effet, à la BD qui en soit fait 64 pages, il sera ajouté un cahier historique avec des photos de Che Guevara dans le maquis de Fizi. C'est sur le ton de la confiance que Kash a dit au Courrier de Kinshasa : « Barly avait eu l'idée d'y joindre des dessins et m'a proposé d'adjoindre des dessins réalisés par des collègues. Il a contacté Dany, un grand dessinateur belge et un certain nombre d'autres dessinateurs qui m'envoient au fur et à mesure leurs dessins qui vont illustrer la partie du cahier historique ». Et d'ajouter : « L'écriture de ce passage de la BD, qui raconte l'épopée proprement dite, a été confiée au Dr Kabongo Malu, professeur à l'Université Catholique et à l'Université pédagogique nationale ».

Connaissant la grande passion que Kash voue au personnage de Che, Christophe Cassiau-Haurie, un grand amateur de BD africaine qui a du reste de nombreux articles à ce sujet, le tient au courant de la publication de ses mémoires sur son épopée au Congo. En sus, il lui demande s'il ne serait pas intéressé d'en faire une BD. « J'ai dit oui tout de suite et donc nous avons commencé à travailler sur ce projet », a confié le dessinateur au Courrier de

Kinshasa. Ils montent le projet ensemble puisque Cassiau-Haurie s'occupe du scénario, cela se passe il y a six ans. Donc, la BD en cours de réalisation est inspirée de ces fameuses mémoires du Che Guevara, une espèce de rapport intitulé Journal du Congo. Kash nous précise ici que « le révolutionnaire cubain écrivait tout ce qu'il voyait. Imaginez-vous que même moi qui suis pourtant un grand fan du Che, je trouvais un peu ennuyeux le mémoire. Lu comme tel, ce rapport où il consignait les détails journaliers est si ennuyeux qu'il ne pouvait pas se raconter de cette façon ». Dès lors, le scénariste lui a demandé de revisiter l'histoire. Pour ce faire, affirme-t-il : « Nous avons créé notre propre chronologie mais en respectant les faits et nous avons ajouté de la fiction parce que l'histoire est racontée de manière contemporaine. Du reste, Cassiau n'a pas respecté la chronologie des faits », affirme-t-il.

Dans la version de l'histoire proposée par Kash et Cassiau-Haurie, il y est question d'un jeune chercheur congolais qui va à Cuba dans le but de rencontrer Ilunga, l'un des Congolais que Che Guevara avait emmené avec lui à son départ du maquis. Le chercheur voulait en savoir plus dans le cadre de sa thèse. « Ilunga est devenu médecin à Cuba, c'est par ce bout que notre



Un des dessins illustrant l'album Tatu inspiré des mémoires de Che Guevara sur son épopée au Congo

histoire commence. Le jeune chercheur congolais qui écrit sa thèse le rencontre à Cuba. Au début, il se montrait un peu réticent mais Ilunga finit quand même par lui donner le manuscrit du Che Guevara. C'est à la lecture du manuscrit que l'on replonge dans l'histoire, alors qu'il ouvre la première page l'on plonge dans le décor du maquis de Fizi. Le récit s'achève quand il le referme », a raconté Kash. Il a renchéri que l'histoire a été construite de la sorte parce que tous les détails ne pouvaient pas être repris. « Nous avons extrait l'essentiel et nous avons proposé notre

chronologie, intervertit les faits pour que l'histoire soit sexy », nous a-t-il dit entre quelques petits rires.

## En quête d'un éditeur

Il fallait ensuite trouver un éditeur qui soit intéressé par le projet ainsi mis en route. Faute d'en avoir trouvé, c'est avec grand peine que Kash réussit à convaincre les éditions Joker, qui l'éditionnent déjà depuis 2007, à se lancer dans la nouvelle aventure. Dubitatif au début, mais accrochés par le synopsis, ils l'approuvent aussitôt. Et selon les clauses, l'album devait être publié en octobre dernier ou au plus tard ce mois. Mais c'était sans compter qu'entre-temps, les éditions Joker seraient rachetées. « Et le nouvel acquéreur ne fait pas dans les BD adultes, il est dans les publications pour adolescents. Donc, il faut à nouveau chercher un éditeur qui veuille bien accepter de nous éditer. Finalement, la sortie est repoussée au début de l'année prochaine entre janvier et février », a expliqué Kash avec un soupçon de dépit dans la voix.

Ceux qui connaissent bien le dessinateur dont la notoriété tient beaucoup plus à ses caricatures sarcastiques publiées au quotidien dans le journal Le Potentiel ne seront pas surpris d'apprendre qu'il dédie sa prochaine BD au Che. En fait, qui côtoie Thembo Kashauri, alias Kash, est au parfum de la grande admiration qu'il porte à ce personnage historique emblématique. Souvent coiffé du célèbre béret noir estampillé Che Guevara, il a aussi bien des fois mis sur le dos un T-shirt avec le fameux portrait du héros barbu bien en vue. C'est donc avec un gros enthousiasme qu'il s'est servi de sa plume pour en reproduire lui-même un autre de sa propre main.

Nioni Masela

## DOING BUSINESS

## Kinshasa se projette déjà en 2019

La RDC n'a pas attendu la publication de l'édition 2018 pour présenter les grandes lignes de sa feuille de route validée officiellement le 3 octobre 2017 par les autorités. Des réformes plus approfondies sont prévues pour booster plusieurs indicateurs stratégiques du rapport, dont la création d'entreprise, le paiement des taxes et impôts, le raccordement à l'électricité moyenne tension et le règlement de l'insolvabilité.

Les deux points engrangés par la RDC dans le dernier rapport Doing Business 2018, publié le 31 octobre, représentent un petit pas à ne pas minimiser, a mis en garde l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi). En effet, le pays est passé de la 184e à une 182e place bien méritée, selon l'Anapi, dans le classement général. Dans notre dernière livraison, nous avons évoqué le bon comportement de l'indicateur « Création d'entreprise », avec plus de 30 points de variation à la hausse entre les classements 2017 et 2018. Nulle part ailleurs, la progression n'a été aussi fulgurante parmi les dix indicateurs examinés par les enquêteurs de la Banque mondiale (BM). Cela prouve à suffisance une véritable rupture après cinq années de stagnation à la 184e place.

## Un rôle stratégique pour l'Anapi

À son actif, l'Anapi a contribué de manière décisive à la publication de plus de 40 arrêtés, 2 ordonnances, 13 décrets, 11 notes circulaires, 2 lois et 7 notes de service. D'où son influence indiscutable

dans l'évolution de la vie économique nationale. Bien entendu, l'Anapi s'est félicitée du dernier score réalisé par la RDC. L'organe technique du gouvernement central, en matière d'amélioration du climat des affaires et des investissements, a mis sur pied une stratégie de communication pour la période 2016-2018. Une urgence pour le pays au regard de la faible effectivité des dernières avancées sur le terrain. L'espoir renaît de nouveau pour que la RDC arrive enfin à améliorer sensiblement sa cote générale, avec des effets directs sur la promotion de l'entrepreneuriat local, l'attraction des investissements directs à l'étranger, l'augmentation de la production des biens et la création d'emplois et richesses sur le plan national. Quant à l'avenir, l'Anapi le voit avec une modification de certaines pratiques tant dans les administrations que les aéroports. L'idée de base reste la nécessité d'attirer les nouveaux investisseurs dans le pays. Et les réformes prévues pour l'édition 2019 prévoient justement d'atteindre cet objectif en spécifiant même les mécanismes à privilégier, notamment la mise sur pied d'un réseau informatisé pour réduire le délai dans la création d'entreprise et la facilitation des démarches. Sur le plan des défis futurs à relever, il y a d'abord la poursuite du suivi d'évaluation continue des applications des différentes réformes du gouvernement. Concernant le second défi, il s'articule autour d'une meilleure vulgarisation de ces réformes.

Laurent Essolomwa

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**OFFSET**

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## DON DE SANG

## Une culture peu connue des Congolais

Le directeur du centre interdépartemental de transfusion sanguine de Brazzaville, le Dr Généviève Mbanzoulou Boukatou, a déploré, le 4 novembre, la pénurie du produit constatée dans certains centres sanitaires.

S'exprimant lors d'une opération de collecte de sang organisée par l'association sportive et sociale « Les jeunes cadres », Généviève Mbanzoulou Boukatou a signifié que le Congo compte plus de donateurs familiaux que des bénévoles. « *Les parents apportent leur sang lorsque leurs proches sont malades* », a-t-elle dit.

Selon elle, « *le sang considéré comme un organe humain ne peut être vendu. Si on en vendait, il ne devrait pas coûter 7 500 francs CFA. Parce que pour qu'une poche de sang soit traitée et arrivée au lit du malade pour la transfusion sanguine, le Centre national de transfusion sanguine dépense plus de 70 000 francs CFA* ». Le sang collecté est transporté au laboratoire pour les examens sérologiques, notamment de la syphilis, de l'hépatite B et C et du VIH. Généviève Mbanzou-

lou Boukatou a salué l'initiative de cette organisation avant d'inviter les Congolais à organiser des campagnes de sensibilisation au don de sang.

De son côté, le chargé de la communication de l'association sportive et sociale « Les jeunes cadres », Brunel Ngatsé, a expliqué que l'objectif de cette opération de collecte de sang était d'apporter du soutien aux malades. Cette collecte qui vient appuyer certaines structures sanitaires s'inscrit dans le cadre du programme d'activités de cette association, a précisé son président, Florian Koulimaya.

Donneur de sang, Rachel Kombela, a confié que « *le don de sang gratuit montre que la couche juvénile prête aussi une attention particulière à la population congolaise qui en accuse le besoin. Les poches de sang serviront à des vies humaines* ».

Lydie Gisèle Oko



Des donateurs de sang

## LIBERIA

## Suspension sine die du processus électoral

Lundi, à la veille du second tour de la présidentielle prévu entre l'ex-star du foot, George Weah, et le vice-président, Joseph Boakai, la Cour suprême a suspendu le processus électoral libérien à la surprise générale.

Sans fixer une nouvelle date pour le scrutin, le président de la Cour suprême, Francis Korkpor, a simplement indiqué lors d'une audience très attendue qu'il est interdit à la Commission électorale nationale (NEC) de « *tenir le second tour de l'élection jusqu'à ce qu'elle ait examiné les recours* » du candidat arrivé en troisième position au premier tour, Charles Brumskine. Il a justifié cette décision au fait que le juge reproche à cette commission d'avoir fixé la date du 7 novembre, et « *préparé la tenue du second tour sans avoir au préalable examiné les plaintes faisant état d'irrégularités et de fraudes massives* ».

Lors du premier tour de la présidentielle, le 10 octobre dernier, le parti de la liberté, la formation de l'avocat, Charles Brumskine, qui avait obtenu 9,6% des suffrages,

loin derrière George Weah et Joseph Boakai, avait dénoncé des fraudes et des irrégularités. C'est cela que dans son arrêt, la Cour suprême a enjoint la Commission électorale d'examiner la plainte déposée, le 23 octobre, par ce candidat. Selon la Constitution, la NEC dispose d'un délai de 30 jours pour le faire. Rappelons que d'après les observateurs internationaux, le déroulement du premier tour de la présidentielle libérienne était largement crédible malgré des problèmes d'organisation.

Nestor N'Gampoula

## NIGERIA

## Les chefs locaux demandent aux rebelles de donner une chance à la paix

L'appel au ressaisissement a été lancé le 6 novembre à l'un des principaux groupes rebelles du sud-est pétrolier qui envisage de mener de nouvelles attaques sur les pipelines.

Les Vengeurs du Delta du Niger avaient menacé, la semaine dernière, de reprendre les attaques visant les infrastructures pétrolières et gazières, qui avaient provoqué, l'année précédente, une importante chute de la produc-

tion nationale d'hydrocarbures. Pour tenter de remédier à cette situation, Edwin Clark, le responsable du Pan Niger Delta Forum - une organisation mise en place en 2016 pour négocier une sortie de crise avec le gouvernement - a demandé « *d'avantage de patience* ». « *Le gouvernement n'a pas encore donné suite à une série de seize recommandations pour relancer l'économie locale, mais nous ne nous attendons pas à ce que tout se fasse en un an* », a-t-il déclaré.

Edwin Clark a demandé également aux membres du groupe armé de « *reconsidérer leur décision de reprendre les hostilités et de donner une nouvelle chance au gouvernement fédéral* ». Depuis quelques mois, les troubles se sont multipliés dans les lagunes et cours d'eau du Delta face à la lenteur des réformes promises par les autorités, dont le nettoyage des pollutions pétrolières et la création d'une université maritime.

N.N'G.

## AFRIQUE CENTRALE

## La BEAC note une légère reprise de la croissance économique

L'institution bancaire souligne, dans un communiqué publié le 6 novembre au Cameroun, « un renforcement du cadre macroéconomique » en 2017 dans la sous-région par rapport à l'année précédente.

Dans le texte du Comité de politique monétaire (CPM), se fondant sur les données économiques, monétaires et financières mises à jour l'année en cours, il est constaté une légère reprise de la croissance économique à +0,2% en termes réels, une atténuation des tensions inflationnistes, avec un taux de +1,0% à fin décembre 2017. Le CPM fait aussi état d'un recul du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -3,1% du PIB, d'une amélioration des comptes extérieurs, avec un déficit du solde courant revenant à 6,4% du PIB, mais également d'une stabilisation du taux de couverture extérieure de la monnaie à 59,1%.

Tenant compte de ces analyses, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire

et financière au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, cette instance a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres, le taux de pénalité aux banques et aux Trésors publics, les taux d'intérêt sur les placements des banques, les coefficients et le taux de rémunération des réserves obligatoires.

La décision portant modification du mode de constitution des réserves obligatoires dans la sous-région a été adoptée au cours de la 3e réunion ordinaire de l'année, tenue le 2 novembre, afin d'offrir plus de flexibilité aux établissements de crédit, dans la gestion de leur liquidité et de redynamiser les échanges interbancaires. En dépit de nombreux risques susceptibles de freiner la relance macroéconomique mondiale et sous-régionale, le CPM note en outre une relative stabilité de la gestion des réserves de change de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Josiane Mambou Loukoula

## ZIMBABWE

## La première dame prête à succéder au président Mugabe

**Alors que la succession du dirigeant âgé de 93 ans provoque des tensions croissantes au sein du parti au pouvoir, Mme Mugabe a annoncé, le 5 novembre, qu'elle était disposée à présider aux destinées du pays.**

« Je dis à M. Mugabe : vous devriez (...) me laisser prendre votre place. N'ayez pas peur. Si vous voulez me donner votre poste, donnez-le moi librement », a dit la première dame, Grace Mugabe, devant des milliers de personnes dans un stade de Harare.

Le président Mugabe a laissé entendre, le 4 novembre, qu'il pourrait démettre de ses fonctions le vice-président, Emmerson Mnangagwa. Ce dernier est vu comme

un de ses successeurs potentiels et un rival de l'épouse du chef d'Etat. Emmerson Mnangagwa, 75 ans, surnommé « le crocodile », avait perdu, en octobre dernier, son portefeuille de ministre de la Justice.

Grace Mugabe, 52 ans, a déclaré que le parti au pouvoir allait bientôt changer ses statuts, pour qu'une femme soit vice-présidente. Une telle décision pourrait avoir comme conséquence qu'elle remplace M. Mnangagwa et lui ouvre la voie pour succéder au plus vieux président d'Afrique, qui dirige le pays depuis 37 ans. Emmerson Mnangagwa a été nommé vice-président en 2014, en remplacement de Joice Mujuru qui avait perdu son poste après une campagne menée par Grace

Mugabe, l'ayant accusé de vouloir renverser le président.

Elle a aussi dénoncé, le 5 novembre, M. Mnangagwa d'avoir ourdi des complots, notamment d'avoir préparé un coup d'Etat au moment de l'indépendance en 1980. « En 1980, cette personne, appelée Mnangagwa, voulait faire un coup d'Etat. Il voulait prendre le pouvoir du président. Il conspirait avec des Blancs », a-t-elle lancé.

Le parti au pouvoir, la Zanu-PF, connaît de profondes divisions à propos de la succession du président Mugabe, ayant refusé de désigner un remplaçant. Le président zimbabwéen a déjà annoncé qu'il briguerait un nouveau mandat en 2018.

AFP

## CLIMAT

## La 23<sup>e</sup> conférence appelle les Etats au respect des engagements

**Réunie à Bonn (Allemagne) du 6 au 17 novembre, la communauté internationale qui réfléchit sur la possibilité d'avancer dans la mise en œuvre de l'accord de Paris contre le réchauffement, s'attend à une accélération des actions pour y parvenir.**

Le Premier ministre fidjien et président de la Conférence sur le climat (COP23), Frank Bainimarama, a particulièrement insisté sur la nécessité d'agir afin d'atteindre l'objectif visé. « Notre demande collective au monde est qu'il maintienne le cap fixé à Paris » avec l'accord adopté, fin 2015, contre le réchauffement planétaire, a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux. « Le besoin d'agir urgemment est évident. Notre monde souffre d'événements extrêmes provoqués par le changement climatique. Notre responsabilité en tant que dirigeants est de répondre

Espinosa, ainsi que du président du groupe des experts du GIEC, Hoesung Lee.

« C'est notre moment de vérité (...). Nous devons faire davantage », a dit, pour sa part, le président de la COP22, le Marocain Salaheddine Mezouar, ajoutant que les pays peuvent tenir l'objectif de maintenir le réchauffement sous 2°C, s'ils le veulent réellement. « Chacun a un mandat, c'est naturel, mais nous devons privilégier une chose : penser que nous devons agir vite, nous sommes dans une logique gagnant-gagnant, il n'y a pas de démonstration de force à faire », a-t-il poursuivi. L'appel à des actions vigoureuses et urgentes pour réduire le réchauffement est lancé au moment où un rapport scientifique américain, approuvé par la Maison-Blanche, souligne que « la période actuelle est la

grande ampleur dont le dérèglement climatique causés par des ouragans. Dans un bilan rendu public à Bonn, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) indique que 2017 devrait être l'année la plus chaude recensée en l'absence du phénomène El Niño, depuis le début des relevés. « Les trois dernières années sont les plus chaudes qui aient jamais été enregistrées et s'inscrivent dans la tendance au réchauffement à long terme de la planète », précise le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans un communiqué.

Selon un expert, les Etats-Unis ont toujours l'intention de se retirer de l'accord de Paris dès qu'ils peuvent le faire, « à moins que le président n'identifie les termes qui soient plus favorables aux entreprises, aux travailleurs et contribuables américains ». Il est vrai que Donald Trump avait annoncé haut et fort que son pays quitterait le « mauvais accord » signé en décembre 2015 à Paris par son prédécesseur, Barack Obama, mais il faut noter que ce retrait ne sera pas effectif avant trois ans, note l'expert. En fin 2015 à Paris, plusieurs pays avaient présenté des engagements de réduction des gaz à effet de serre (GES) qui se révèlent insuffisants. Pour les scientifiques, si l'on veut rester sous 2°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle, le pic d'émissions de GES devra survenir au plus tard en 2020. C'est dire que les Etats doivent tout mettre en œuvre pour réviser leurs ambitions, notamment en lançant un dialogue sincère autour des actions menées et à mener.

Nestor N'Gampoula



Frank Bainimarama, président de la COP23

à cette souffrance, nous ne devons pas décevoir nos peuples (...) Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour faire marcher l'accord de Paris », a-t-il martelé. Le président de la COP23 s'exprimait ainsi devant les représentants de près de 200 pays et au côté de la responsable climat de l'ONU, Patricia

plus chaude de l'histoire de la civilisation moderne, et que « la situation va empirer sans une forte réduction des gaz à effet de serre ». Dans cette même optique, un bilan de l'ONU a mis en garde contre l'écart « catastrophique » entre actions et besoins, au terme d'une année marquée par des désastres de

## GRANDS LACS

## Basile Ikouébé attendu à Bujumbura

**Nommé récemment en qualité de représentant spécial de l'Union africaine pour la région des Grands lacs et chef du Bureau de liaison de l'organisation continentale au Burundi, le Congolais aura une lourde mission en raison notamment des défis sécuritaires et de développement qui s'y présentent.**



Basile Ikouébé

Pour ses nouvelles fonctions qu'il prendra le 8 novembre, l'ancien ministre des Affaires étrangères compte sur la collaboration de tous les Etats de la région, même s'il jouit de toute la confiance du Conseil de paix et de sécurité qui lui avait souhaité « plein succès dans ses nouvelles fonctions », lors de sa réunion du 27 octobre dernier, au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba (Ethiopie).

La Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL), actuellement présidée par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a été organisée suite aux nombreux conflits politiques qui ont marqué cette région. Le plus

marquant fut le génocide rwandais de 1994, ayant occasionné plus de 800 000 victimes et renforcé l'instabilité politique en République démocratique du Congo. La création de la CIRGL résulte de la reconnaissance de la dimension régionale de ces conflits et de la nécessité d'un effort concerté en vue de promouvoir la paix et le développement durable dans la sous-région.

La CIRGL comprend onze Etats membres qui sont : l'Angola ; le Burundi ; la République centrafricaine ; la République du Congo ; la République démocratique du Congo ; le Kenya ; l'Ouganda ; le Rwanda ; le Soudan ; la Tanzanie et la Zambie.

N.N'G.

## LIBYE

## Rapatriement prochain de 600 Ivoiriens en extrême situation de détresse

**L'opération sera menée dans les tout prochains jours avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrants et de l'Union européenne.**

La première vague regagnera la terre natale le 14 novembre. Elle comprend 19 personnes âgées de moins de 10 ans et deux enfants de 7 et 8 mois. On a appris la mise en place d'un Comité régional de migration dans les zones de transit. A ce jour, ce sont environ 1400 migrants ivoiriens en situation de détresse qui ont été ramenés dans leur terre de naissance. Certains croupissent dans des prisons privées ou maisons de passeurs. Ils seront bientôt rapatriés, a annoncé la direction générale des Ivoiriens de l'extérieur. La Côte d'Ivoire est classée parmi les principaux pourvoyeurs de migrants avec 7 904 « présumés » Ivoiriens, après le Nigeria, le Sénégal et la Guinée.

Noël Ndong



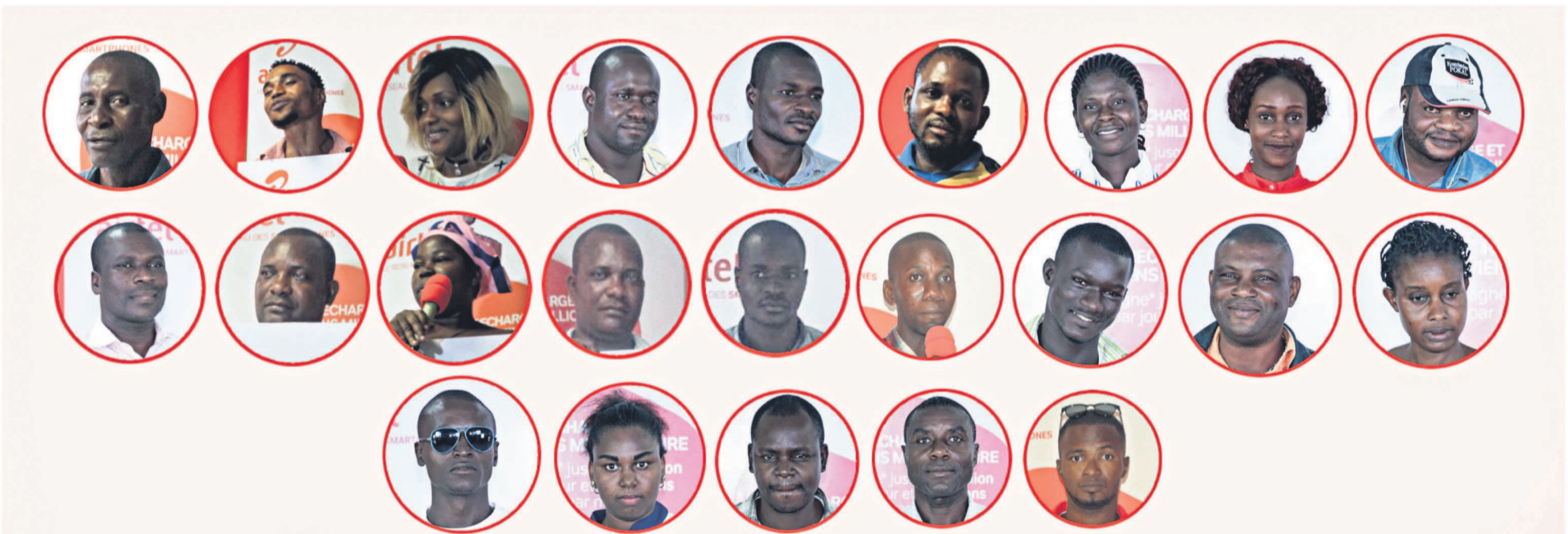
LE RESEAU DES SMARTPHONES

1.000.000 FCFA

AG Partners



100.000 FCFA





# ILS ONT DÉJÀ GAGNÉ EN PARTICIPANT À LA PROMO MILLIONNAIRE

50.000 FCFA

AG Partners



20.000 FCFA



10.000 FCFA



**Vous aussi composez \*6262# pour y participer ...**

## SOUDAN DU SUD

## La famine reste une menace

**Plusieurs agences humanitaires des Nations unies ont averti, le 6 novembre, que la tragédie déclarée pendant plusieurs mois cette année dans le pays, en proie à une guerre civile, pourrait faire son retour en 2018 si rien n'est fait pour l'endiguer.**

Serge Tissot, un responsable de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cité dans un communiqué, a dit que le secteur agricole a été ravagé par les combats. « *La quête d'une solution pacifique à cette tragédie causée par l'homme doit être une priorité, ou la situation sera encore pire l'année prochaine* », souligne la même

source. C'est ce que confirme un rapport rendu public sur la situation humanitaire au Soudan du Sud.

Il y a des critères bien définis pour déclarer l'état de famine dans un pays. Pour le faire, il faut notamment que plus de 20% de sa population ait un accès très limité à la nourriture de base. Il faut également que le taux de mortalité devienne supérieur à deux personnes pour 10 000 par jour et qu'une malnutrition aiguë touche plus de 30% de la population.

Dans un communiqué conjoint, la FAO, le Programme alimentaire mondial et le Fonds de l'ONU pour l'enfance assurent que le nombre de personnes nécessitant une

aide alimentaire au Soudan du Sud devrait atteindre 4,8 millions sur la période d'octobre à décembre, contre 6 millions en juin (sur 12 millions d'habitants), grâce aux quelques récoltes réalisées en dépit du conflit.

Le Soudan du Sud a plongé dans la guerre civile en décembre 2013, deux ans et demi après son indépendance du Soudan. Le conflit marqué par des atrocités à caractère ethnique, et opposant les soldats fidèles au président Salva Kiir aux partisans de l'ex-vice-président, Riek Machar, a fait des dizaines de milliers de morts et quelque 4 millions de déplacés.

**Nestor N'Gampoula**

## FILM

## « À la découverte du vinyle d'ébène » de Rufin Mbou en compétition

**Le documentaire du réalisateur congolais sera en compétition, le 13 novembre, au festival des cinémas d'Afrique de Besançon, en France.**

La manifestation se tiendra du 11 au 19 novembre et rendra un hommage à l'artiste sculpteur sénégalais, Ousmane Sow, mort en 2016, à Dakar au Sénégal.

Le programme de cet événement prévoit plusieurs films, courts et longs métrages de fiction, documentaires, expositions « les trésors africains cachés », conférences, rencontres, séances spéciales avec le Frac et Rama Tiaw.

D'une durée de 52 minutes, le film de Rufin Mbou « A la découverte du vinyle d'ébène » est co-produit par Scotto Productions, société havraise et France 3 Normandie. Il a été diffusé sur France 3 Normandie, le 25 septembre 2017 avec le Grand Soir 3.

Ce documentaire en musique est un road-movie sur les pas d'un disquaire français, Aidan Craik, qui part régulièrement en Afrique chercher et acheter de vieux disques vinyles de musique africaine des années 1970 au Congo. Rufin ressuscite les souvenirs de son enfance, l'histoire de la musique congolaise et celle de l'engagement politique de ses artistes. Ils redécouvrent peu à peu l'histoire de la musique congolaise essentiellement



L'affiche du festival des cinémas d'Afrique de Besançon

liée à l'histoire contemporaine du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa.

Rufin Mbou Mikima est documentariste depuis une dizaine d'années, réalisateur et producteur de films. Originaire de la République du Congo, il vit entre la France et le Congo. Rufin est auteur de plusieurs films documentaires et fictions dont

Tenrikyo, Luann, Sons nouveaux, Sans tabou, Frère des tréfonds, Au nom de..., Stev et Shékina, l'affaire des disparus du Beach1.

Le festival des cinémas d'Afrique de Besançon est né de la volonté d'associations militantes, actives et engagées avec de nombreux pays du continent africain.

**Rosalie Bindika**

## Brèves

## Afrique de l'ouest

La Croix-Rouge a révélé que plus de 5 millions d'euros avaient été détournés en Afrique de l'ouest, notamment en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia avec la complicité de ses employés, à partir des fonds versés pour lutter contre l'épidémie d'Ebola entre 2014 et 2016. Des audits ont révélé un trafic de fausses factures d'un service de dédouanement en Guinée. Deux autres enquêtes sont en cours au Liberia sur le gonflement de prix des produits de secours, de salaires et de primes versées aux volontaires. La fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge s'engage à demander des comptes à toute personne impliquée et à réclamer tous les fonds mal appropriés, détournés ou saisis illégalement. L'épidémie d'Ebola a fait plus de 11 300 morts et contaminé près de 29 000 personnes, principalement dans ces trois pays d'Afrique de l'ouest.

## Soudan

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a entamé le 5 novembre une visite de deux jours au Soudan. Cette visite devrait permettre de faire le bilan des efforts de paix et de réconciliation dans la région du Darfour, où des progrès récents ont permis d'amorcer le retrait et la fin de l'opération hybride UA-ONU. Les discussions devraient également porter sur les efforts déployés par le Soudan et le Soudan du Sud pour faire progresser la mise en œuvre des accords de coopération signés en 2012 et la recherche d'une solution au problème d'Abiyé, une région actuellement sous contrôle du Soudan, mais revendiquée par Juba.

## Côte d'Ivoire

Le pays bénéficiera d'un don américain de plus de 262 milliards FCFA au titre du programme Compact du millennium challenge corporation. La nouvelle aide de Washington est essentiellement destinée à la mise en œuvre de plusieurs projets d'investissement, notamment la construction de 74 à 84 collèges de proximité et le renforcement de la qualité de l'enseignement au secondaire avec un appui à la formation initiale des enseignants. L'aide servira également à la réhabilitation de quatre voies routières principales à Abidjan. Le Millennium challenge corporation est un programme de don octroyé, par les Etats-Unis, aux pays ayant rempli des indicateurs de mesure de performances en matière de bonne gouvernance, de respect des droits de l'Homme et de gestion économique saine.

## Gabon

L'opposant Jean Ping, qui conteste toujours la réélection en août 2016 d'Ali Bongo Ondimba à la tête de l'Etat gabonais, veut faire « échouer » la révision de la Constitution pour empêcher « l'instauration d'un royaume au Gabon ». Ce projet porte notamment sur « la détermination des rapports entre le président et le gouvernement en cas de cohabitation », « le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement » ou encore la création d'une Cour de justice de la République pour juger les hauts responsables de l'Etat. Adopté fin septembre en Conseil des ministres, il met en application les actes du « dialogue politique ». Ce document sera débattu prochainement au Parlement.

## Angola

Les autorités ont annoncé la mise en orbite, en décembre prochain, du premier satellite du pays. Lancé à partir du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan à travers une fusée ukrainienne, Angosat-1 sera exploité dans plusieurs secteurs, notamment la télémédecine, l'enseignement à distance et de l'expansion des services de communication dans les régions éloignées de l'Angola. Il couvrira une partie de l'Afrique et de l'Europe et permettra à l'Angola de le substituer aux autres satellites régionaux pour l'acquisition de la bande passante et de payer ce service en devise locale. Le satellite n'aura qu'une durée de vie de 15 ans, mais l'Angola s'attend à des retombées de son ouvrage.

**J.M.L. et AFP**

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

## 2000 plants enfouis au site d'Oyo

**Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accompli son devoir civique au village Ebami (non loin d'Obouya), à environ 47 km du district d'Oyo, dans le département de la Cuvette.**

La tradition dure depuis 31 ans. Le 6 novembre 2017, le président de la République, initiateur de cette journée, n'a pas dérogé à la règle. Le planting a eu lieu au village Ebami, à quelques encablures d'Obouya.

A côté du chef de l'Etat, des autorités locales et d'autres personnalités. La journée a eu pour thème : « *L'arbre procure des revenus, l'arbre protège notre cadre de vie, l'arbre produit des médicaments, des aliments et d'autres biens. Pour ce 6 novembre 2017, mobilisons-nous tous à planter chacun un arbre.* »

Sur le site de 5 hectares, il a été planté 2000 plants d'Azobé avec un écartement de 5mx5m. Le thème de la journée rappelle l'importance de l'arbre qui représente une immense richesse, aussi bien dans la protection de la biodiversité que des écosystèmes. C'est là tout l'intérêt de se mobiliser tous à planter, chacun un arbre. Planter un arbre participe à la pro-



Le président Denis Sassou N'Guesso accomplissant son devoir au village Ebami

duction de l'oxygène et à la production des biens et services indispensables à la vie de l'homme.

C'est sans doute cet intérêt qui a motivé le président de la République à institutionnaliser cet événement, faisant du Congo le premier pays à instaurer cette journée consacrée à la plantation de l'arbre, bien avant que la communauté internationale en fasse une exigence de dé-

veloppement.

Pour Faustin Joseph Dembi, directeur du Service national de reboisement, « *le choix du thème [de cette année] est justifié et s'explique par l'intérêt de l'arbre qui permet d'avoir des revenus économiques dans un pays. Aussi améliore-t-il le cadre de vie de la population.* »

#### Quid sur l'Azobé

L'essence Azobé a une du-

rée de vie de plus 100 ans. Elle est exploitée dans les travaux hydrauliques (plateforme), les traverses des métros et trains dans la construction des chemins de fer. Parmi tant d'autres objectifs visés, la plantation des arbres consiste à couvrir le territoire national de 70% de forêt en tenant compte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il s'agit aussi de la réduction

de la déforestation et de la dégradation des forêts par la création des plantations forestières et agro forestières domaniales et privées à grande échelle avec des espèces exotiques et locales de forêts denses.

De la diversification de l'économie nationale à la promotion de l'économie verte par la promotion des nouvelles filières économiques et industrielles en milieu rural basées par les activités forestières, les plantations forestières ont leur partition à jouer dans le bien-être de la population et la réduction de la pauvreté afin de contribuer à l'atteinte des OMD à travers la création des milliers d'emplois verts.

L'Azobé formera, dans les années à venir, une forêt artificielle, en ce lieu avec des arbres dont la hauteur oscille entre 60 et 80 mètres. A en croire Faustin Joseph Dembi, on est en train de revenir vers cette donne pour replacer le bois au centre de l'économie.

A noter que la journée nationale de l'arbre a été institutionnalisée par le président Denis Sassou N'Guesso en 1986.

**La rédaction**

## Plus de 16 320 plants d'Acacias semés à Bambou-Mingali

**Dans le cadre de l'événement, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a dirigé le 6 novembre une grande opération de planting sur le site prévu pour la circonstance, au district d'Ignié, dans le département du Pool.**

Plus de 16,320 pépinières d'Acacia auriculiformis ont été plantées sur une étendue de 20 hectares, suivant un écartement de 3,5 mètres fois 3,5 mètres, soit une densité de plantation de 816 tiges par hectare. L'Acacia auriculiformis est une espèce d'arbre à croissance rapide de la famille des fabacées qu'on trouve généralement en Australie, Indonésie...

Cet arbre à feuilles persistantes peut pousser jusqu'à 30 mètres de haut et 50 centimètres de diamètre, avec un tronc tordu et l'écorce fissurée verticalement. Ces racines radiales sont souvent peu profondes.

Les travaux de préparation du site de Bambou Mingali ont été réalisés par la population riveraine, avec l'appui du Service national de reboisement, un organe technique du Programme natio-

nal d'afforestation et de reboisement (Pronar).

La République du Congo a célébré la 31<sup>e</sup> édition de la journée nationale de l'arbre sur le thème : « *L'arbre procure de revenus, l'arbre protège notre cadre de vie, l'arbre produit des médicaments, des aliments et d'autres biens* ».

A la tête d'une forte délégation des autorités constitutionnelles de l'Etat, le président du Sénat a pu mesurer la dimension du geste de planting d'arbre. « *Cette opération de planting d'arbre d'aujourd'hui coïncide avec l'ouverture de la 23<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le climat. Cela explique l'importance de l'acte que nous venons de poser, qui s'inscrit dans le cadre du combat mondial pour la protection de l'environnement et de l'humanité* », a-t-il déclaré.

Qualifiant le thème d'évocateur des bienfaits de l'arbre, il a ajouté que celui-ci met l'accent également sur la nécessité de diversifier l'économie nationale. Des efforts continus vont être faits, a assuré Pierre Ngolo, en vue d'une véritable prise de conscience par les citoyens de la



L'étendue de terre réservée au planting d'Acacia

thématique sur la protection de l'environnement.

Signalons que l'opération officielle de planting d'arbre s'est déroulée en présence du Premier ministre, Clément Mouam-

ba, du vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Firmin Ayessa, du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, de la ministre de l'Economie forestière, Rosalie

Matondo, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, des organismes accrédités et de plusieurs centaines de responsables des ONG et associations locales.

**Fiacre Kombo**

## ENTREPRENEURIAT

## La startup Simon INC cherche 5 millions FCFA pour son projet e-immobilier

Faciliter l'accès à l'offre et la demande immobilières aux utilisateurs grâce à une plate-forme mobile et web, c'est l'essentiel du projet Sihub conçu par de jeunes entrepreneurs congolais qui espèrent réunir le financement nécessaire pour lancer l'initiative déjà cadrée.

Sihub est une sorte d'HUB de biens immobiliers. Elle met en liaison, sur sa plate-forme, l'offre et la demande afin de faciliter les relations offreurs-demandeurs. L'application mobile et web a été conçue par une équipe dirigée par Eliezer Bantsimba Benazo, responsable de la startup Simon INC, basée à Pointe-Noire.

Déjà rodé depuis des mois, le projet devrait être lancé en ce mois de novembre. Mais à cause des contraintes budgétaires, la startup a repoussé sine die sa présentation



Eliezer Bantsimba Benazo

officielle en attendant d'ajuster les opérations marketing, celles liées au besoin en matériel ainsi que les budgets affectés aux services de Cloud AWS autres imprévus. Pour cela, il faut environ 5 millions FCFA pour voir le projet démarrer effectivement.

En tant que nouveau entrant sur le marché du e-immobilier, Sihub veut apporter une touche innovante dans le secteur de l'immobilier au Congo en particulier, en Afrique en général. Le projet vient du constat selon lequel la recherche et l'offre des biens immobiliers au Congo sont un problème récurrent.

« D'après nos études en République du Congo, les chances pour un demandeur de trouver un bien

immobilier dans une période allant de 7 à 30 jours sont de 15%. Et souvent, les possibilités de ce bien ne plaisent pas au demandeur soit pour une mauvaise situation géographique, soit pour un changement d'avis à la vue du bien, soit encore pour d'autres facteurs comme la malhonnêteté des agents immobiliers dit démarcheurs qui trompent les demandeurs d'offre sur le vrai prix du bien immobilier », explique Eliezer Bantsimba Benazo.

Selon lui, c'est à cause de ces facteurs que certains demandeurs se mettent eux-mêmes à la recherche d'un bien immobilier et souvent sans succès. Les agences immobilières normalisées coûteraient cher, selon plusieurs Congolais interrogés, rapporte Eliezer Bantsimba Benazo.

Un autre cas qu'il cite est celui où les offres de particuliers et promoteurs immobi-

liers souffrent de visibilité à cause de l'absence d'un outil efficace et moins cher qui permettrait un meilleur accès. L'application Sihub utilise des onglets pour rendre facile l'expérience sur la plate-forme. « Sihub est l'outil idéal pour la corrélation entre ces deux entités », renchérit le patron de la startup, en séjour à Brazzaville pour d'éventuels partenariats.

Téléchargeable bientôt sur Google Play et sur les plates-formes IOS, Sihub publiera les offres destinées à la vente ou à la location pour un coût minimum journalier de 2000 FCFA. Pour rester dans cet écosystème numérique, le paiement se fera grâce aux paiements mobiles MTN et Airtel mais aussi par Visa, Mastercard, PayPal, etc.

Quentin Loubou

## IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. 6 novembre 2002-6 novembre 2017

Voici 15 ans, jour pour jour, que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à lui sa servante Mme Onanga née Afomboule Bernadette (Ya Bé). En cette date commémorative, le colonel Jean-Pierre Onanga, ses enfants, petits-fils et famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose en paix.

## COMMUNIQUÉ

Le bureau exécutif national de l'UDIR/CRF invite tous les fonctionnaires retraités, civils, militaires et assimilés, relevant de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), à prendre massivement part au rendez-vous de ce jeudi 9 novembre 2017 dès 8h30 à la direction générale de la CRF, pour une communication très importante.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Pour le Bureau Exécutif National,

Le Président

  
Eugène BAKOULA



L'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, UniCongo en sigle organisera son assemblée générale ordinaire annuelle à Pointe-Noire, le mardi 21 novembre 2017 à partir de 9h00 à l'hôtel Azur Le Gilberts.

Sont invités, tous les adhérents, les membres associés et les représentants des organismes partenaires.

**Le secrétaire  
général exécutif**

**Alexandres Planelles**

## CONFÉRENCE-DÉBAT

## Enjeux des zones économiques spéciales

La rencontre a été animée le week-end dernier à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville, par le président du Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), Daniel Oba.

Le président du Mojecra rentre de Chine, où il a pris part à une formation de trois mois sur les politiques de mise en oeuvre et d'exploitation des zones économiques spéciales (ZES). Echangeant avec les animateurs et membres des associations de développement, il a articulé son exposé autour du fonctionnement des ZES, les caractéristiques, les atouts et les défis pour le développement d'un pays.

En effet, pour Daniel Oba, les ZES intègrent de nouveaux systèmes de construction des modèles économiques et des villes modernes. Elles assurent le développement économique et urbain car leur rôle premier est le développement économique du pays. « La zone économique spéciale est caractérisée par sa nature spéciale, son système spécial, ses lois spéciales et ses ressources spéciales », a signifié le conférencier, avant de spécifier que les ZES couvrent plusieurs fonctions, à savoir la fonction industrielle qui est liée au développement des activités industrielles; la fonction commerciale combinée au développement des activités commerciales; la fonction urbaine rattachée au développement des villes économiques et modernes; la fonction portuaire qui concerne le développement des industries portuaires et la fonction socio-culturelle. « La zone économique est un espace géographique délimité au sein du territoire national, constituant une zone de développement prioritaire, administré par un organe spécifique de planification et de développement. C'est dans cet espace que sont développées des activités industrielles et commerciales et incluant des zones résidentielles, de loisirs et éducatives », a poursuivi Daniel Oba.

Parlant de leurs importances, l'exposant a indiqué que l'établissement, la construction, l'exploitation, le développement et la gestion d'une ZES sont régis par une législation dont le rôle-clé est d'encourager, protéger et favoriser les investissements afin de pro-

mouvoir le développement industriel et stimuler les exportations. Par ailleurs, il a insisté sur le fait que la vie d'une ZES est aussi fonction de la fourniture des services par le gouvernement à travers l'organe de gestion de ces espaces.

## Le développement des ZES dépend des expériences étrangères

Abordant la question sur l'importance du renforcement des relations avec d'autres pays, l'orateur a précisé que pour développer l'économie des zones ou des parcs industriels, il faut une opportunité externe, une occasion spéciale à l'extérieur. Car, pour leur réussite, il faut apprendre les expériences étrangères raisonnables, développer la coopération en acceptant les règles internationales et changer les modes de penser, de perception et d'actions. Pour le cas du Congo, les occasions et les défis viennent au même moment mais les occasions sont plus importantes que les défis. Par exemple, l'existence d'un fonds de coopération (cas du fonds Chine-Afrique et le choix du Congo comme pays pilote), l'existence des plans de planification des zones, l'existence des accords avec les partenaires stratégiques. Daniel Oba a dit que la ville de Pointe-Noire sera l'une des ZES gérée par le gouvernement, à travers son organe de gestion qui doit élaborer et appliquer les lois et règlements, fournir des services aux sociétés et habitants de cette zone, améliorer l'environnement de l'investissement, promouvoir et faciliter l'introduction des sociétés étrangères. Cette zone sera opérée par le promoteur et les sociétés privées. « Cette zone prendra appui sur ses richesses, ses ressources naturelles telles que le pétrole, le bois, les minerais, la pêche et bien d'autres. Avec les avantages du port et de la coopération sino-congolaise, la zone va prioriser les industries de fabrication et de services, résoudre les problèmes liés à la création des emplois et à la promotion des exportations, à l'attraction des capitaux étrangers et à l'augmentation des recettes fiscales », a-t-il conclu, avant de recommander que l'économie des zones soit enseignée dans les instituts et les universités à vocation économique.

Rock Ngassakys

## DROITS DE L'HOMME

## Des ONG demandent la libération de Ghys Fortuné Dombé Bemba

L'appel a été lancé par des organisations de la société civile œuvrant pour la promotion, la protection et la défense des droits de l'Homme parmi lesquelles, l'Association pour les droits de l'homme dans l'univers carcéral (Adhuc) et l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

Le directeur de publication du journal «Talassa», arrêté depuis près de dix mois, est écroué à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Au cours d'un point de presse animé le 4 novembre, l'Adhuc, OCDH et bien d'autres associations ont laissé entendre que le journaliste Ghys Fortuné Dombé Bemba est malade depuis quelques jours.

« Nous demandons aux autorités compétentes que ce journaliste soit mis en li-



Des organisations de la société civile

berté, afin qu'il se soigne », a déclaré Joe Washington Ebina de la plate-forme «Forces unies pour la liberté et la démocratie», avant d'ajouter, « les maladies dont il souffre nécessitent urgemment un suivi régulier par des spécialistes ».

Pour ces organisations de la société civile, le droit de l'être humain à la santé est garanti par la Constitution du 15 octobre 2015 ainsi que par les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Congo. De plus, ont-elles ajouté, l'article 119 du Code de

procédure pénale congolais dispose que « la détention préventive est une mesure exceptionnelle » ; le principe étant la libre comparution de la personne poursuivie, présumée innocente tant qu'un jugement de condamnation n'a pas été rendu. En la matière, ont-elles renchéri, ni la nature criminelle des faits ni la gravité supposée desdits faits et encore moins un éventuel trouble à l'ordre public ne sauraient légalement justifier la détention prolongée de ce journaliste.

Jean Jacques Koubemba

## ENVIRONNEMENT

## Une opération de salubrité au lycée technique 5-février-1979

Les anciens élèves de l'établissement, réunis dans un club que préside Maxence Ondongo, en collaboration avec l'ambassade du Venezuela au Congo, ont assaini, le 5 novembre à Brazzaville, les alentours des bâtiments scolaires.

Houes, machettes, râtaux, pelles, fourches, brouettes, balais et autres ont servi à l'assainissement de la cour du lycée. L'objectif affiché par l'association est de permettre aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions d'hygiène. Les membres du Club ont également saisi cette occasion pour sensibiliser les jeunes frères de ce lycée aux valeurs morales et civiques.

L'initiative de l'association a été appuyée par l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, qui l'a louée en ces termes : « C'est une bonne idée pour désherber les pourtours des bâtiments de l'école mais cela doit être pérenne. Nous allons continuer à appuyer cette association partout où elle ira, même au lycée Chaminade. Ce qui est très important encore, c'est que cette association fait aussi un travail de conscientisation des lycéens. Il faut continuer à sensibiliser pour maintenir ce milieu bien propre ».

En prélude à cette séance de



Norma Borges Rengifo en compagnie des membres du club des anciens élèves du lycée (Adiac)

désherbage et ramassage d'ordures, les membres de l'association avaient largement sensibilisé les lycéens à l'hygiène environnementale et à l'écocitoyenneté. L'écocitoyenneté, ont-ils dit, est la conscience écologique d'appartenir à un environnement qui garantit son existence, ce qui implique des droits et des devoirs par rapport à un territoire. Par exemple : le droit de jouir d'un environnement sain et le devoir de ne pas le polluer.

« Les élèves doivent venir apprendre et non contracter des maladies dans un environnement insalubre. Il est souhaitable qu'à l'école, les conditions d'apprentissage

soient réunies et parmi tant d'autres, l'hygiène et l'assainissement. Nous avons mobilisé toutes nos énergies pour conscientiser ces jeunes à l'hygiène environnementale. Nous leurs avons dit que la propreté commence par soi-même et cela nous implique tous », a indiqué Maxence Ondongo.

En apprenant les notions d'écocitoyenneté aux lycéens, le Club des anciens élèves du lycée technique 5-février-1979 veut s'assurer d'un développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre des générations futures.

Fortuné Ibara

## ENTREPRENEURIAT

## Congo Web Agency et l'Amid entendent booster les activités des femmes

Les deux organismes vont organiser, du 28 novembre au 1er décembre, la première édition de l'Africa digital academy, événement destiné à l'appropriation des outils du digital.

L'Africa digital academy a été créée pour lutter contre la fracture numérique au Congo en permettant à des communautés et à des corps de métiers de s'approprier les outils du digital. Sa première édition, dédiée à la gente féminine, est organisée par Congo Web Agency, une agence en conseil de communication, et l'Association de Mpaka pour l'intégration et le développement (Amid). Elle connaîtra la participation des entrepreneuses ayant déjà une activité, une connaissance du web et des outils bureautiques ainsi qu'un ordinateur équipé pour recevoir une connexion Wifi. Celles-ci vont apprendre, pendant quatre jours, à créer, gérer et optimiser le contenu d'un blog professionnel, d'un site Internet dynamique ou d'une petite boutique en ligne avec WordPress. Cette formation permettra aux participantes de gérer leur présence en ligne et de renforcer leurs compétences digitales. «Le but de cette

édition de l'Africa Digital Academy est d'aider les candidates à créer un site Internet afin qu'elles puissent effectuer des gains de temps, de productivité mais aussi gagner de nouveaux marchés grâce à Internet. L'objectif est qu'elles sortent des quatre jours de formation intensive avec leur site interne en ligne. C'est pour

afOK cela que nous prenons des femmes qui sont déjà en activité. Tout ce qui ne relève pas du domaine sera pris en charge par notre partenaire l'Acnic. L'hébergement des sites sera aussi pris en charge par un sponsor ou mécène», a expliqué Kriss Brochec, présidente de l'Amid. Outre l'entrepreneuriat féminin, thème de cette première édition, d'autres thèmes ont déjà été retenus pour les prochaines formations. Ils concernent, entre autres, l'administration publique, les artistes et les opérateurs culturels. Africa Digital Academy est un concept qui se veut flexible



et exportable. «Nous voulons d'un concept qui peut s'exporter dans d'autres villes du pays et d'Afrique», a indiqué Kriss Brochec. Notons que le concept Africa digital academy porte sur 9 objectifs de développement durable parmi lesquels la lutte contre la pauvreté, le genre et les énergies renouvelables. Les inscriptions à cet événement et la formation sont gratuites. Les personnes intéressées peuvent en savoir plus sur le site : [www.africadigitalacademy.org](http://www.africadigitalacademy.org). L'événement sera bouclé par une cérémonie de certification qui aura lieu le 3 décembre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## SEMAINE DU DOCUMENTAIRE

La 2<sup>e</sup> édition se tient bientôt à l'IFC

Des événements pour le jeune public et scolaire, des projections, des rencontres, des débats et des ateliers seront au rendez-vous tout au long de la manifestation qui se déroulera du 21 au 25 novembre dans la ville océane.

Dans quelques semaines, le public ponténégrin aura la chance de découvrir un important florilège d'œuvres de filmographies. Soucieux de mettre en lumière les productions congolaises, tout en installant un dialogue avec les productions d'ailleurs et l'histoire du cinéma documentaire, l'Institut français du Congo (IFC) a pensé, pendant la deuxième édition qui met en lumière la richesse du genre documentaire et la créativité de ses auteurs, proposer à la population plusieurs productions dont une série adressée plus particulièrement au public jeune et scolaire. Des rencontres et des débats ainsi qu'un atelier de réalisation à l'intention des professionnels seront également au rendez-vous. De quoi rendre cette manifestation encore plus riche en projections.

En effet, la semaine du docu-

mentaire est une manifestation ouverte aux programmations les plus originales et au croisement des filmographies. C'est l'occasion d'appréhender le cinéma documentaire dans sa multiplicité, de favoriser la diversité culturelle et artistique et de rendre accessible à des publics très divers l'apport singulier du documentaire pour une bonne compréhension du monde. Lors de sa dernière édition, un hommage a été rendu à Jean Rouch, inspirateur spécial du style «cinéma direct». L'année 2018 marquera le centième anniversaire de sa naissance, il sera donc l'un des fils rouges de cette deuxième édition, à travers projections et rencontres.

Notons que cette édition est placée sous le double parrainage de Rufin Mbou (réalisateur et producteur) et Yves de Peretti (réalisateur, formateur aux ateliers Varan). Elle bénéficie également du partenariat de Zéro Killed et du Centre Culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Hugues Prosper Mabonzo

## PUBLI REPORTAGE

## Fidèle Dimou s'imprègne de la situation du Port autonome de Pointe-Noire

En séjour de travail à Pointe-Noire, Fidèle Dimou s'est entretenu pour la première fois, depuis son arrivée à la tête du ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, avec les responsables et les partenaires sociaux du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), le 23 octobre. Pour ce premier contact, les échanges ont été axés sur la situation de cette structure en cette période de crise économique.

Entreprise ayant une position essentielle et importante pour l'économie du pays, le PAPN est un port de transbordements en pleine modernisation. Son directeur général, Séraphin Bhalat, s'est réjoui que cette première visite du ministre dans leur structure intervienne au moment où ils élaborent leur budget exercice 2018 : «Il est nécessaire pour nous de recevoir la visite du chef de notre département surtout en cette période d'élaboration de notre budget exercice 2018, et de recevoir de sa part, des instructions quant à ce travail»

Tour, à tour, Fidèle Dimou a échangé avec les partenaires sociaux et l'administration du port. Il en ressort que, malgré la crise économique, la situation du port est assez bonne.

«Même si Le port de Pointe-Noire n'échappe pas à la situation générale de morosité économique mais essaie de se maintenir dans ce sens que nous sommes un port de transbordements. Des marchandises qui sont destinées à des pays voisins transitent par le PAPN tout comme celles en provenance de ces États et à destination de l'international. Donc c'est une activité qui fait en sorte que nous puissions atténuer les effets de la crise en termes de trafic et en termes de chiffre



Le Ministre avec le Dg et le Dga du port

d'affaires.» a expliqué Séraphin Bhalat.

Autre problème soulevé, c'est la cherté du port qui est due au nombre important d'intervenants sur la chaîne de transport des marchandises comme il l'a expliqué.

Un comité national pour la facilitation et la simplification des coûts portuaires a été mis en place pour trouver des solutions à ce problème. «En ma qualité de ministre des transports, je veillerai à ce que ce comité aboutisse à un travail satisfaisant. Je le suivrai régulièrement pour que ce handicap soit levé», a dit le ministre indiquant qu'un comité interministériel sera aussi mis en place pour gérer ce dossier.

Satisfait de la situation du port, le ministre a invité à plus de travail et à soutenir l'effort de modernisation du PAPN pour qu'il ne soit pas en difficulté à cause de la concurrence qui se développe au niveau de la sous-région : «Le port se porte assez bien et si c'est cela, il faut travailler pour qu'il se porte mieux. Le port est en pleine phase de modernisation après avoir travaillé sur le programme d'investissements prioritaires qui a permis à ce qu'il ait des infrastructures que nous voyons. Etant donné qu'il est très sollicité, cet effort de modernisation doit se poursuivre.»

La rencontre de Fidèle Dimou avec l'administration du port et des partenaires sociaux s'est achevée avec la visite du terminal à conteneurs, les travaux de réhabilitation du quai D ainsi que les travaux d'extension des installations portuaires vers l'Est.



## LITTÉRATURE

# Hugues Éta expose sur son oeuvre

Dans le cadre du club des lecteurs organisé par l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, le poète et romancier a échangé, le 4 novembre, avec le public.

Hugues Éta a commencé à écrire dès sa tendre jeunesse. Son aspiration a toujours été de voir un jour ses manuscrits être publiés. Cela a été fait quelques années plus tard. Encouragé par son oncle écrivain, qui ne manquait pas de lui prodiguer des sages et précieux conseils pour faire carrière dans l'art littéraire, et stimulé par les quelques récompenses glanées ici et là, notamment dans les années 1990 alors qu'il est encore sur le banc de l'école, Hugues Éta est entré dans le giron des écrivains par la grande porte. En 1996, il est associé, à travers ses œuvres, dans certains ouvrages collectifs avant de publier en 2003 «Mourir pour naître», son premier recueil de poèmes.

À l'aise dans la poésie que dans le roman, le poète décrit des situations difficiles dans ses œuvres avec un brin d'humour et une ironie aigre douce. «Tout en écrivant, il réfléchit sur l'écriture», a dit Jean-Baptiste Tati Utaliene. Et d'ajouter, en paraphrasant Hugues Éta, «Ma poésie est plus navigable que le fleuve Congo». Dans «Mourir pour naître», deux thèmes récurrents se côtoient en justifiant ainsi le caractère dialectique des rapports entre la vie et la mort. La mort ici n'est pas perçue comme une fin mais plutôt



Hugues Éta et Jean-Baptiste Utaliene crédit photo «Adiac»

comme une condition sine qua none de la vie, de l'ouverture au monde, de l'entrée du poète dans l'arène littéraire, a dit le critique littéraire. «Pour Hugues Éta, la question inaugurale du «Comment exister» traduit non seulement l'angoisse existentielle du poète devant la complexité de la condition humaine mais aussi l'angoisse ontologique du double de l'homme qu'est le poète, autrement dit comment exister, comment naître à la poésie, comment ne pas paraître mais comment

être poète. Il s'agit là d'une réflexion sur l'existence humaine et surtout une réflexion sur sa démarche, sa quête poétique», a poursuivi le critique littéraire.

L'originalité de sa poésie, a ajouté Jean-Baptiste Tati Utaliene, n'apparaît pas seulement dans la qualité des images mais également dans la réflexion interne du poète au sein même du poème. Partageant son temps entre sa profession d'enseignant et sa passion qu'est l'écriture, Hugues Éta prône la complémentarité entre

les deux disciplines. Selon lui, il ne faut en aucun moment hésiter de faire lire les écrits aux plus anciens dans le métier. Ce n'est que de cette manière que l'on va s'élever dans l'écriture et assurer la relève des aînés que sont Sony Labou Tansi, Jean-Baptiste Tati Loutard, Sylvain Bemba...

Après avoir obtenu une licence en anglais à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi en 1998, Hugues Éta s'est lancé dans l'enseignement du français

et d'anglais. Sa bibliographie compte des œuvres telles que «Mourir pour naître», Éditions La Bruyère, «L'Âme des larmes» suivi de «l'Ivresse des sueurs» Éditions Edilivre (poésie) et des romans «Une silhouette de moule», Éditions Le chasseur abstrait, «Manuscrit du bonheur brûlé», Éditions La Doxa, «Une araignée sue une jacinthe d'eau» Edilivre (roman) et a participé à de nombreux ouvrages collectifs. Ses distinctions les plus marquantes sont : 2e prix Martin Luther King au concours de poésie de l'ambassade des États-Unis à Brazzaville en 1992, Prix Tchikounda du meilleur écrivain du département du Kouilou en 2004, Prix Paul Éluard de la Société des poètes français pour «L'Âme des larmes» en 2012, lauréat du Prix de l'écritoire d'Estieugues avec mention spéciale du jury pour son recueil de poésie «Los de mes eaux». En 2013, il a participé au festival Étonnants voyageurs à Brazzaville et a exposé au Salon du livre de Paris en 2013 et 2016. Notons que la muse de l'écrivain, son inspiration, ses œuvres littéraires ont dominé ces échanges étayés par les notes de lecture de Jean-Baptiste Tati Utaliene, poète et critique littéraire. Le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, Alphonse Nkala, des écrivains et des élèves y étaient présents.

Hervé Brice Mampouya

## SYNDICAT

## Etienne Tchivanga suspendu de ses fonctions

**Le secrétaire général de la sous-section de la Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales (Fésytrasas) de l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, a été sanctionné, le 26 octobre, par le secrétaire général de la section fédérale, Martial Florent Bakista, pour des fautes lourdes.**

La décision a été prise au cours d'une réunion de la section fédérale, a indiqué Martial Florent Bakista, conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Confédération syndicale congolaise qui stipule, en son article 30, des fautes lourdes : l'insoumission ou l'insubordination, l'utilisation de sa fonction syndicale à des fins personnelles, le fait d'engager l'organisation sans en avoir reçu mandat.

« Nous avons pris la décision en section fédérale réunie par rapport aux actes qu'il avait posés à l'hôpital de Loandjili. Ces actes ont entraîné d'autres camarades membres de son bureau à démissionner parmi les-

quels le camarade Makiza qui, en démissionnant, est arrivé chez nous à la Bourse de travail pour se plaindre du comportement du secrétaire général de l'hôpital de Loandjili. J'ai envoyé deux missions d'enquête à cet hôpital, la première mission est revenue avec les éléments et une seconde pour entendre le camarade Tchivanga, celui-ci nous a donné quelques éléments et après analyse, nous avons décidé de le faire partir de là et qu'il soit remplacé », a souligné le secrétaire général fédéral.

En attendant la mise en place des nouvelles instances de cette organisation syndicale, le secrétaire général adjoint de la sous-section de Loandjili, Gilles Severin Nsikabaka, assure l'intérim. Martial Florent Bakista a, par ailleurs, rappelé aux travailleurs de mettre en application ce qu'ils ont appris dans l'éthique professionnelle. Il leur a été recommandé de bien observer le règlement intérieur pour avoir un comportement exemplaire et surtout ne pas se laisser corrompre.

C.L.L.

## PRÉSERVATION DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

## Le navire Esperanza de Greenpeace en séjour au Congo

**Le bateau qui a accosté le 6 novembre au Port autonome de Pointe-Noire est en mission de sensibilisation de la population du Congo en général et celle de la ville océane en particulier Pointe-Noire à l'importance de la protection de l'environnement.**

La mission du navire de Greenpeace va se dérouler jusqu'au 9 novembre. « Donne une chance aux forêts du bassin du Congo » est le thème de cette tournée de l'Esperanza, dans le cadre de sa collaboration avec les organisations de la société civile congolaise. Ce partenariat permet de planifier et de mettre en œuvre, de manière conjointe, les activités relatives à la tournée du navire de Greenpeace à Pointe-Noire. À cette occasion, la Plate-forme pour la gestion des forêts (PGDF), la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) et la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire (CDJP), associées aux communautés locales

et à la population autochtone, mèneront des activités de sensibilisation pour témoigner leur engagement en faveur de la gouvernance dans le secteur forestier, de la protection de l'environnement, de la préservation du massif forestier du Congo et la lutte contre les effets du changement climatique.

Cette tournée vise à échanger et à sensibiliser l'opinion publique quant à l'importance de la gestion durable des forêts du bassin du Congo. À cet effet, plusieurs activités y sont prévues, entre autres, la table ronde sur l'état des lieux du processus d'adoption de la loi forestière et de ses textes d'application ainsi que les textes d'application de la loi sur les autochtones, sauvegardes socio-environnementales face aux enjeux de l'agro-plantation industrielle au Congo et l'animation culturelle par PGDF. Le 8 novembre, le tour va revenir à la RPDH d'animer des ateliers d'échanges sur les enjeux des changements climatiques, l'exposition des photos et la pièce

de théâtre. Une projection du film sur les enjeux de l'environnement, la visite du bateau et la sensibilisation aux pratiques qui entraînent le réchauffement climatique, le 9 novembre par la CDJP. Soulignons que cette première initiative de Greenpeace en Afrique centrale permet à l'organisation non gouvernementale de manifester son engagement à travailler avec les communautés locales et la population autochtone ainsi que les parties prenantes, dans l'objectif de résoudre les problèmes liés à l'agriculture industrielle et à l'exploitation forestière dans le bassin du Congo depuis des décennies. Cependant, les organisations susmentionnées s'engagent à œuvrer pour la pleine réussite des activités prévues durant le séjour du navire Esperanza à Pointe-Noire, avec l'implication de toutes les parties prenantes concernées, notamment le secteur privé, la société civile, les communautés locales et la population autochtone.

Charlem Léa Legnoki

## VIE DES CLUBS

## Jean François Ndenguet annonce des réformes dans Diabes noirs

**Le nouveau président général du club multidisciplinaire a été investi, le 5 novembre à Brazzaville, au terme d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue au palais des congrès. Il a promis de tout mettre en œuvre pour que l'équipe retrouve sa place au sommet du football congolais.**

« C'est grâce aux supporters que personnellement, j'ai remis mon pied dans la famille des Diabes noirs. En ce jour du 5 novembre 2017, le club Diabes noirs prend un nouveau départ. Notre équipe de légende aborde un tournant décisif de sa glorieuse histoire. Elle se veut désormais moderne, une équipe de notre temps dans son management, sa gestion et son financement, son équipement, ses critères de recrutement et de sélection de ses joueurs et de son personnel d'encadrement technique », a déclaré Jean François Ndenguet. Il a insisté sur ses ambitions de remporter les prochains championnats, les prochaines coupes du Congo et d'être toujours à la hauteur des enjeux des compétitions africaines.

Un engagement qui témoigne la fin de son histoire avec le Club athlétique renaissance aiglons (Cara). Après avoir passé plus de deux saisons chez la plus sérieuse rivale, Jean François Ndenguet a effectué un retour dans Diabes noirs, l'une de ses anciennes maisons qu'il maîtrise par cœur, pas comme autrefois, le président de la section football, mais en tant que président général du club. Le nouveau président général a

fait renaître de l'espoir chez les supporters quand il a décliné sa feuille de route pour moderniser les Diabes noirs et effacer les traces laissées par la saison sportive 2016-2017. Cette dernière a été très catastrophique, en témoigne la douzième place arrachée de justesse pour assurer le maintien en Ligue 1.

Dans l'urgence, Jean François Ndenguet prône le mérite. Il s'est engagé à recruter un nouvel entraîneur principal et un entraîneur adjoint. Son équipe de football comptera 30 joueurs et le recrutement se fera par mérite. La création d'une équipe des Diabes noirs U-17 à engager dans la 3e division fait partie de l'une de ses innovations sans oublier l'organisation de la X-Oil River cup, une compétition parrainée par X-Oil, le sponsor principal des Diabes noirs. Organisée conjointement par les Diabes noirs et la Fédération congolaise de football, la compétition mettra aux prises deux équipes de Brazzaville et deux de Kinshasa, à savoir la Renaissance et Vita club. « Les recettes de cette compétition seront reversées à Diabes noirs pour financer ses transferts. Le vainqueur gagnera 5 millions de francs CFA. La deuxième équipe 2 millions ; la troisième et la quatrième auront chacune 1 million. Il y a un million de francs CFA réservé aux arbitres », a-t-il commenté

**X-Oil prendra en charge les équipements des Diabes noirs**

Selon Jean François Ndenguet, les hautes personnalités ayant fait le choix d'accompagner les



Jean François Ndenguet investi président général des Diabes noirs/Adiac

Diabes noirs et de les soutenir de façon multiforme auront le statut officiel de membres bienfaiteurs. La section football, qui est la vitrine du club multidisciplinaire, a-t-il souhaité, devrait être composée des vice-présidents, capables de présenter les garanties ou des cautions financières. « Ceux-ci seront soumis à une cotisation statutaire obligatoire trimestriellement. Cette caution sera payée au niveau du conseil d'administration », a-t-il précisé. Jean François Ndenguet a, par ailleurs, annoncé que X-Oil, le sponsor principal des Diabes noirs, prendra en charge tous les équipements du club.

« Dans le football moderne, les équipes tirent leur force et leur visibilité de la qualité

de leur soutien financier. Le sponsoring est aujourd'hui la forme la plus achevée de ces soutiens. Pour une équipe des Diabes noirs moderne avec ses grandes ambitions, il faut un grand sponsor », a-t-il fait savoir.

Notons que c'est dans les conditions presque identiques que Jean François Ndenguet avait pris les Diabes noirs en 2007. Sous sa direction, les jaune et noir ont remporté trois championnats nationaux en 2007, 2009 et 2011, puis la coupe du Congo en 2012. Il a démissionné de cette équipe en 2013 pour rejoindre le Cara en 2014. Mais en trois saisons, les Aiglons n'ont gagné aucun trophée majeur, excepté le tournoi de la République remporté l'an

dernier. Les Aiglons ont perdu les trois finales de la coupe du Congo en 2014 face aux Diabes noirs ; en 2016 et 2017 face à l'AC Léopards.

En signe de reconnaissance, Hugues Ngouélondélé, qui a dirigé les Diabes noirs avant d'être nommé ministre des Sports et de l'éducation physique, a été élevé au rang de président d'honneur. L'élection de Jean François Ndenguet s'est déroulée devant Thierry Mougalla, ministre de la Communication, Euloge Landry Kolelas, haut commissaire à la réinsertion des ex-combattants, et le pasteur Pascal Mukuna, président du club de football Renaissance de Kinshasa.

James Golden Eloué

## BOXE

## Elias Mfoudi prend les rênes de la Ligue de Brazzaville

**Les pratiquants de la discipline ont choisi leur nouveau président pour un mandat de deux ans, au terme de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue le 4 novembre, au siège du Comité national olympique et sportif congolais à Brazzaville.**

L'élu a promis de défendre son programme de deux ans ayant pour but de mettre fin aux improvisations. Elias Mfoudi s'est engagé à faire renaître la coupe de la ville de Boxe et à organiser, de façon régulière, des championnats départementaux entre les sous-ligues. Il a aussi décidé de signer des accords de partenariat entre les sous-ligues du pays et celles de la République démocratique du Congo. Il envisage



Elias Mfoudi/Adiac

également de promouvoir la politique garantissant l'assurance des licenciés.

Elias Mfoudi a inscrit la formation d'animateurs et celle de remise à niveau des entraîneurs ainsi que des juges

arbitres parmi les priorités. La constitution d'un fichier d'entraîneurs, de juges arbitres et de licenciés ; la promotion de la création d'une amicale d'entraîneurs et des juges arbitres sont inscrites

dans son programme de développement sportif tout comme la restructuration des clubs.

« Il faut restructurer les clubs. Le principe d'un club, un siège doit être garanti et sauvegardé. Nous devons mettre en place des sous-ligues départementales par un découpage géographique bien défini et assurer la promotion et la formation des équipes départementales. Nous aurons des minimes, cadets et juniors. L'objectif sera de préparer la relève », a souhaité Elias Mfoudi, en vue de renforcer les relations et la cohésion entre les clubs. Outre l'élection du président, Aimé Lissassi, Ngambia Sia-

langu, Xavier Bassangui et Kennedy Mbangwa ont été respectivement élus premier, deuxième, troisième et quatrième vice-présidents. Le poste de secrétaire général, qui revient au cadre du département des Sports, est resté vacant pendant que Destin Keya assumera les fonctions de secrétaire général adjoint. Bienvenu GBaye, élu trésorier général adjoint, attend son titulaire d'autant plus que le poste de trésorier général est resté vacant. Michael Kitoko, Gildas Misamou et Aldah Michelle Mbelé sont les membres. Bienvenu Ntsimou et Mamie Ombélé sont les commissaires aux comptes.

J.G.E.